RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son cinquième rapport :

Réunion:

Le Comité s'est réuni le 1^{er} novembre 2016, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 9 Loi modifiant la Loi sur le financement des élections (suppression de l'allocation annuelle)/The Election Financing Amendment Act (Repeal of Annual Allowance);
- projet de loi 17 Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales et la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Fatality Inquiries Amendment and Vital Statistics Amendment Act.

Composition du Comité :

- M. FLETCHER;
- M. GERRARD;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M. HELWER;
- M. ISLEIFSON;
- M. MICHALESKI;
- M. NESBITT;
- M. SARAN;
- M^{me} la *ministre* STEFANSON;
- M. SWAN;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu M. ISLEIFSON à la vice-présidence.

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

 $(N^{\circ}9)$ — Loi modifiant la Loi sur le financement des élections (suppression de l'allocation annuelle)/The Election Financing Amendment Act (Repeal of Annual Allowance)

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 17) — Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales et la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Fatality Inquiries Amendment and Vital Statistics Amendment Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,
M ^{me} GUILLEMARD

Le 1^{er} novembre 2016